

CATÉGORIE

Action de formation

DURÉE

2 jours (14 heures)

DATE et LIEU à définir

PUBLIC VISÉ

Directeur.rice.s d'EAJE,
Éducateur.rice.s de jeunes
enfants, coordinateur.rice.s,
responsables d'EAJE

PRÉ-REQUIS

Aucun

MODALITÉ

Au choix : présentiel (ou
visioconférence synchrone)

FORMAT

Formation inter ou intra

DÉLAI D'ACCES

1 mois maximum

EFFECTIF

6 à 15 stagiaires

TARIF

500,00 € net de taxe par
stagiaire en inter.
2200,00 € net des taxes par
groupe en intra.

www.coagis.fr

COAGIS

Siège : 17 rue Assalit – 06000 Nice
SIRET : 989 563 481 00013
SASU - capital social : 1000 €

Déclaration d'activité enregistrée
sous le n°9306121106 du préfet de
région Provence-Alpes-Côte d'Azur

PROGRAMME DE FORMATION

Mettre en œuvre le référentiel national qualité d'accueil du jeune enfant (2025)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les principes du référentiel national qualité d'accueil du jeune enfant (2025).
- Analyser ses pratiques au regard du référentiel.
- Repérer les écarts entre pratiques et attendus.
- Construire un plan d'amélioration adapté à son établissement d'accueil du jeune enfant.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Jour 1 – Comprendre le référentiel et analyser ses pratiques

- Cadre réglementaire : référentiel 2025, SPPE, attentes CAF
- Les grands principes : sécurité affective, coéducation, bientraitance
- Lecture guidée du référentiel
- Auto-diagnostic des pratiques

Jour 2 – Transformer ses pratiques : du diagnostic au plan d'action

- Analyse de situations professionnelles
- Identification des écarts entre pratiques et attendus
- Construction d'un plan d'action qualité adapté à l'EAJE
- Mise en œuvre, suivi et ajustement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques participatifs
- Études de cas issus du terrain
- Exercices d'analyse de pratique
- Outils visuels, créatifs et collaboratifs
- Fiches pratiques et outils méthodologiques

ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, un questionnaire de positionnement sera adressé à chaque stagiaire.

En formation, par le biais d'un questionnaire, de test, d'études de cas, travaux de groupe, d'exercices, les compétences et les aptitudes acquises par les stagiaires seront évaluées. Un document de synthèse des acquis leur sera remis directement à l'issue de la formation, ainsi qu'une fiche d'évaluation de la satisfaction.

VALIDATION

- Une **attestation de formation** est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- **Feuille d'émargement**
- **Évaluation et synthèse des acquis** en fin de formation.

INTERVENANT.E

Professionnel·le expérimenté·e en travail social et petite enfance, démarche qualité et animation participative, ayant une connaissance approfondie du terrain et de la co-construction.

ACCESSIBILITÉ

COAGIS s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous signaler en amont toute situation particulière afin d'adapter les modalités pédagogiques et matérielles.

www.coagis.fr

COAGIS

Siège : 17 rue Assalit – 06000 Nice
SIRET : 989 563 481 00013
SASU - capital social : 1000 €

Déclaration d'activité enregistrée
sous le n°9306121106 du préfet de
région Provence-Alpes-Côte d'Azur

DÉLAIS D'ACCES

Votre demande de devis sera traitée dans les sept jours. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire. Pour les formations en inter, les dates d'intervention sont annoncées sur le catalogue et le site internet.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS OU VOUS INSCRIRE ?

Contactez-nous dès maintenant par mail (contact@coagis.fr), nous répondrons à vos questions et vous accompagnerons pas à pas pour l'inscription.

www.coagis.fr

COAGIS

Siège : 17 rue Assalit – 06000 Nice
SIRET : 989 563 481 00013
SASU - capital social : 1000 €

Déclaration d'activité enregistrée
sous le n°9306121106 du préfet de
région Provence-Alpes-Côte d'Azur